

Avis Conseil Sup. Hygiène Publique de France 2004

pour la nuit, période 22h-6h en façade des habitations

- $L_{Aeq} < 55$ dB toutes sources confondues
- Moins de 10 événements sonores de $L_{Amax} > 70$ dB, toutes sources confondues
- **Recommandation ACNUSA 2000 : sanctionner les L_{Amax} nuit > 85 dB hors zones A et B, non suivie d'effet**
- **Recommandation ACNUSA 2005 : publier les L_{Amax} nuit > 85 dB, non suivie d'effet**
- **Recommandation Ville & Aéroport 2006 : sanctionner les $L_{Amax} > 80$ dB, non suivie d'effet**

Construire mieux, construire plus, autour des aéroports ?

Le point de vue des riverains



Recommandation OMS 2009

moyenne annuelle de **bruit extérieur la nuit** en façade, inférieure à **Lnight 40 dB(A)**, c.a.d. **Lnight 37 dB(A)** en champ libre en cas général

Lnight	CDG 08/2014	LeBourget 08/2014	Orly 08/2014	Lyon 2014-T1	Marseille 2013	Toulouse 2013	Mulhouse 2013
Zone II PGS (OMS 45) et zone III PGS (reco OMS = 41 dB)	55,4 Gonesse 49,5 St Brice	-	59 Villeneuve- le-Roi (zone II)	< 50 Jons	53,4 Marignane	51,5 La Cépière	-
limite PGS (reco OMS = 41 dB)	50,4 Engchien	-	47,9 Marolles	-	-	46,6 Ramonville	-
hors PGS, zone D (reco OMS traduite = 39 dB)	48,8 Sannois	48,4 Pierrefitte-sur- Seine	44,2 Limours	? (< 50) Janneyrias	-	41,7 Cornebarrieu 41,4 Billières	46,8 Bartenheim 42,3 Hésingue

- Partout en France les niveaux « guide » sont dépassés la nuit. Que fait la France ?**

14/10/2014

Chantal Beer-Demander

2

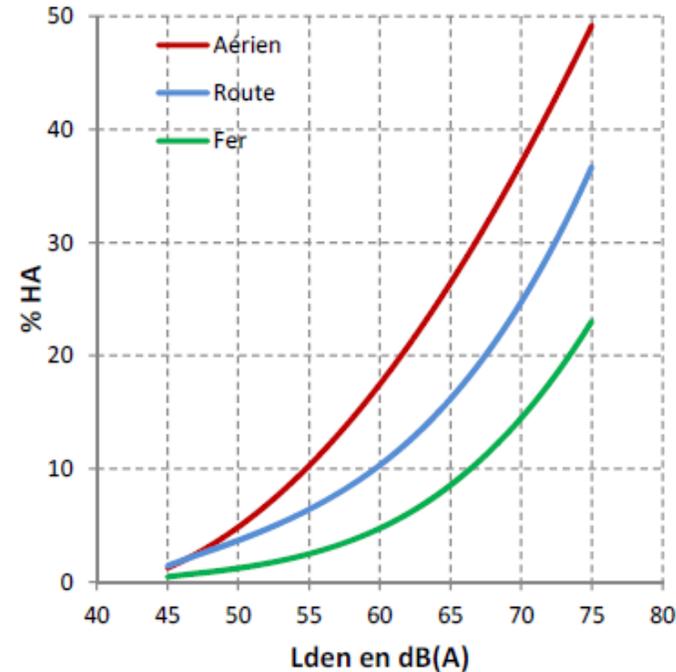
Construire mieux, construire plus, autour des aéroports ?

Le point de vue des riverains



La France doit s'inspirer des mesures prises sur d'autres plate-formes dans le monde :

- Francfort a **interdit les vols entre 23 et 5 h** sans influencer sur l'économie (frêt en hausse)
- Amsterdam-Schiphol, Francfort, et Londres-Heathrow ont **deux fois moins de vols de nuit** que Roissy
- Liège-Charleroi **$L_{Amax} < 45$ dB dans la chambre** (OMS 1999) avec **LA max extérieur nuit maxi 77 à 87 dB** selon zones



% de personnes fortement gênées

Besoins des divers acteurs de l'environnement aéroportuaire

passagers, aéroports, constructeurs, municipalités, riverains

- **La satisfaction des besoins de tous les acteurs progresse régulièrement, mais ...**
 - **les besoins des riverains ne sont pas entendus !**

A t-on fait tout ce qu'il faut pour soulager les riverains ?

Conclusion

Envisager une augmentation de la densité habitée dans les zones exposées est une aberration qui conduit à un **problème sanitaire majeur**.

2 options possibles :

- **Revoir des implantations moins nuisantes pour les aéroports du futur et comme proposé par Alphonse Allais : « mettre « les villes à la campagne »**
- **Se doter de règles impératives de restriction, pour protéger la santé des populations**, dont l'inconstructibilité en zones A, B et C du PEB, avec une réduction significative des nuisances nocturnes par tous les moyens disponibles